

Résumé

LES UNIVERSITÉS SOUS INFLUENCE

Comment l'industrie du tabac infiltre les institutions académiques suisses

CONTEXTE

L'industrie du tabac manipule depuis longtemps la recherche scientifique afin de servir ses intérêts commerciaux, notamment en influençant les études, en diffusant des informations trompeuses et en discréditant la science indépendante. En Suisse, des cas documentés tels que « l'affaire Rylander » à l'Université de Genève et l'étude sur le paquet neutre financée par l'industrie à l'Université de Zurich illustrent ces pratiques. **La Suisse se classe 36e sur 37 dans l'échelle européenne de lutte contre le tabagisme et 99e sur 100 dans l'indice mondial d'interférence du tabac, ce qui souligne la vulnérabilité nationale à l'influence de l'industrie.**

MÉTHODES

Cette étude a examiné 31 établissements suisses d'enseignement supérieur (universités, hautes écoles spécialisées, instituts du domaine des écoles polytechniques fédérales et hôpitaux universitaires). Des demandes d'accès aux documents ont été soumises entre avril 2024 et février 2025 sur la base des législations fédérales et cantonales sur la transparence, portant sur des contrats couvrant la période 2019–2024. Cette approche a été complétée par des recherches systématiques en ligne afin d'identifier d'éventuelles collaborations non déclarées. Les données ont été analysées pour déterminer l'existence et la nature des collaborations avec l'industrie du tabac ainsi que le niveau de transparence des institutions, évalué notamment par la transmission des documents demandés.

RÉSULTATS

Les résultats montrent que 16 des 31 établissements ont collaboré avec l'industrie du tabac depuis juin 2019, y compris des établissements de renommée internationale tels que l'EPFL et l'ETH Zurich. Au total, 29 collaborations ont été identifiées. Les établissements du domaine des EPF sont les plus touchés avec 11 collaborations, suivis par les universités cantonales (10) et les hautes écoles spécialisées (7). Philip Morris domine ces interactions, étant impliqué dans 23 des 29 collaborations identifiées. Ces collaborations prennent plusieurs formes, notamment des recherches et des publications conjointes, des employés de l'industrie enseignant dans des universités, des chercheurs universitaires effectuant des missions pour l'industrie, des ateliers financés par l'industrie, la co-supervision de thèses et la participation à des projets communs. En outre, **plusieurs institutions ont refusé de divulguer leurs contrats ou ont fourni des documents incomplets, malgré leurs obligations légales.** Des procédures judiciaires ont été engagées dans quatre cas. À ce jour, toutes les décisions de justice (dont certaines intermédiaires) ont été favorables à OxySuisse. Trois affaires sont toujours en cours.

CONCLUSION

L'enquête a systématiquement documenté une présence significative de l'industrie du tabac dans le paysage universitaire suisse et a révélé un grave manque de transparence concernant ces collaborations. En réponse, **les institutions universitaires doivent s'engager dans un débat ouvert, structuré et critique sur les implications éthiques de telles relations.** Ce débat doit s'appuyer sur des principes clairs (responsabilité environnementale, intégrité scientifique et santé publique) et déboucher sur des garanties concrètes, des mécanismes de contrôle et des codes de conduite visant à protéger l'indépendance de la recherche et à maintenir la confiance du public.